

Ces citations, ose-t-on nous objecter, sont vagues et tronquées, quelques-unes même sont absolument apocryphes et controuvées.

Sans répondre à une diffamation digne de l'Antiquaille, nous ferons seulement observer que nous avons indiqué la page et la colonne où se trouve chaque texte cité dans la *Patrologie* de l'abbé Migne, et que nous avons désigné la livraison des *Annales de philosophie chrétienne*, où figurent intégralement ces textes.

« Le directeur de la SEMAINE RELIGIEUSE, écrit bientôt le Launoy au petit pied, omet complètement les textes défavorables à son opinion, et notamment les témoignages des écrivains et des Pères latins qui le contredisent, tels que ceux du pape Gélasc, de saint Jérôme et de saint Thomas d'Aquin. »

A cela, et à trois lignes injurieuses qui suivent, nous répondrons avec une noble assurance :

1° Nous portons le défi à qui que ce soit au monde de nous montrer dans les Pères et les historiens ecclésiastiques, jusqu'au XIII^e siècle, un seul mot où paraisse l'ombre d'un doute sur le voyage de saint Paul.

2° Nous donnons textuellement le texte invoqué du pape saint Gélase :

« On ne doit pas croire que le bienheureux Paul nous ait trompés, loin de nous une telle pensée, ni qu'il ait été en opposition avec lui-même, parce que, après avoir promis d'aller en Espagne, il ne put exécuter sa promesse, empêché qu'il en fut par des raisons majeures, selon la disposition divine. En ce qui dépendait de lui, il promit ce qu'il avait réellement l'intention de faire. Quant aux secrets desseins de la Providence, (étant homme il ne put tous les connaître, bien qu'il fût rempli de l'esprit de Dieu), il les ignora par suite d'une disposition supérieure. »

Peut-on inférer de ces paroles que le pontife ne crût pas à la réalité du voyage de saint Paul ? De l'avis de tous les bons critiques, son langage n'a d'autre signification que celle-ci : lors même que saint Paul ne serait pas allé en Espagne, on ne pourrait l'accuser d'avoir manqué à sa parole, car il n'aurait pas tenu à lui de l'accomplir. Quand il écrivait de Corinthe aux chrétiens de Rome, il était dans l'intention d'accomplir ce voyage ; mais les persécutions des Juifs et les captivités qu'il eut à subir, soit en Asie, soit à Rome, l'en empêchèrent alors. Ainsi, le pape répondait à ceux qui avaient reproché à saint Paul de ne pas être parti à l'époque de sa promesse ; mais, il ne songeait nullement à nier le voyage. C'est du reste dans ce sens que se prononce la *Glose*, relativement au texte de saint Gélase. Nous espérons que c'est là encore pour l'adversaire un argument ruine.

3° Quant à saint Jérôme, dans son épître à Helvidius, il paraît en effet être contraire au voyage de saint Paul ; mais cette épître est une œuvre de jeunesse du grand docteur, qui, depuis, s'appliqua ces paroles de l'Apôtre